

31 mars 2009

09.339

Question Baptiste Hurni

Une situation préoccupante

Nous avons appris que la Fondation des Perce-Neige ne pourra pas accueillir tous les élèves en cursus scolaire qui devraient être intégrés en classes ordinaires ou spécifiques. A-t-on anticipé correctement l'entrée en vigueur d'HarmoS? La constitution n'impose-t-elle pas une scolarisation obligatoire à chaque enfant?

D'autre part, nous entendons aussi que des élèves en fin de cursus scolaire n'auraient pas de place aux Perce-Neige pour la suite de leur cursus socioprofessionnel pour des raisons budgétaires, semble-t-il, est-ce exact?